

DECRET N° 2008-729 DU 22 DECEMBRE 2008

Portant approbation des états financiers
de l'Institut Géographique National (I.G.N.)
pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2007-447 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière ;
- Vu** le décret n° 98-477 du 15 octobre 1998 portant approbation des statuts de l'Institut Géographique National (I.G.N) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière et du Ministre de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 novembre 2008 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers de l'Institut Géographique National (IGN) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

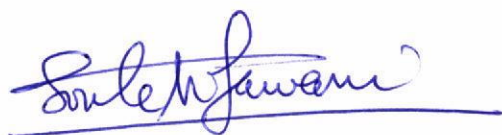
Fait à Cotonou, le 22 décembre 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



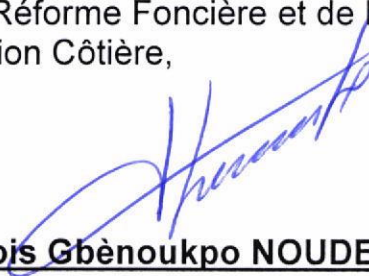
Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat,
de la Réforme Foncière et de Lutte contre
l'Erosion Côtière,



François Gbènoukpo NOUDEGBESSI

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MDCTTU/PR 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 IGN 2 JO 1.